

## **Compte-rendu du COPIL de préfiguration du SCoT Centre-Ardèche du 15 janvier 2015 de 18h à 20h (Ollières sur Eyrieux)**

**Présents** : Véronique Chaize, Gilles Quatremere, Amédée Blanc, Jacques Merchat, Mireille Mounard, Martine Finiels, Cyriaque Petit-Jean, Antoine Baranne

**Excusés** : Jacky Chosson, Jean-Louis Civat, Jean Claude Pizette, Raymond Fayard, Amélie Ravel

### **1. Composition du Comité de Pilotage de préfiguration du SCoT Centre Ardèche**

- Point sur la composition du Comité de pilotage (renouvellement...) :

Amédée BLANC

Véronique CHAIZE (remplace Franck Caltabiano)

Jacky CHOSSON

Jean Louis CIVAT

Raymond FAYARD

Martine FINIELS

Cyriaque PETITJEAN

Jean Claude PIZETTE

Gilles QUATREMERE

Jacques MERCHAT

Mireille MOUNARD (remplace Emmanuelle Riou)

Maurice WEISS

### **2-Retro planning avant la prescription du SCoT Centre-Ardèche en 2015**

- Prochaines étapes clés d'ici au démarrage du SCoT:

La Communauté de communes du Pays de Lamastre a délibéré favorablement mi novembre pour intégrer le SMEOV et donc la démarche SCoT ; la procédure administrative est en cours. Nous allons faire en sorte de la faire aboutir après avoir pris la compétence SCoT au niveau du SMEOV afin que le périmètre SCoT soit étendu de fait (code de l'urbanisme) au Pays de Lamastre.

La procédure de retrait de Val Eyrieux du Syndicat mixte Ardèche Verte est quant à elle toujours en cours (une Communauté de communes Ardèche Verte ayant délibéré contre en décembre 2014). Cette même Communauté de communes devrait délibérer favorablement le 20 janvier. Un arrêté serait alors pris en conséquence par la Préfecture pour la sortie de Val Eyrieux du Syndicat Mixte Ardèche Verte.

A ce moment là, la procédure sera :

- Comité Syndical du SMEOV : 26 février, délibération pour demander aux EPCI membres de transférer la compétence SCoT au SMEOV ;
- Notification aux EPCI ;
- Comité Syndical du SMEOV au printemps ; délibération pour prendre cette compétence et demander la modification statutaire en conséquence.

### **3-Présentation des chantiers de préfiguration du SCoT**

- Tour de table pour voir le positionnement de chaque membre du COPIL;

Jacques Merchat rappelle l'organisation de travail par petits groupes, validée lors d'un précédent comité de pilotage.

L'objectif de ses groupes de travail est de dynamiser la démarche de préfiguration autour du chef de projet SCoT pendant la phase de préfiguration. Chaque élu référent du chantier aura comme rôle de présenter l'état d'avancement pour lequel il est le référent à chaque comité de pilotage et/ou Comité Syndical SMEOV. (4 ou 5 élus). Chaque groupe de travail s'appuie d'un technicien référent.

Après un tour de table, voici la répartition des élus présents le 15 janvier.

<b><u>Chantiers</u></b>	<b><u>Objectifs</u></b>	<b><u>Elus référents</u></b>	<b><u>Techniciens référents</u></b>
Personnes publiques associées (PPA)	Participation aux rencontres avec les PPA (CG07, DDT, PNR...)	Martine Finiels, Gilles Quatremere, Jacques Merchat	Amélie Ravel
Ressources humaines	Participation au jury de recrutement « urbaniste confirmé(e) le 3 février 2015 de 14h à 18h dans les locaux du SMEOV à Saint-Laurent-du-Pape	Mireille Mounard, Véronique Chaize, Jacques Merchat (Martine Finiels si désistement d'un membre du jury le 03/02)	Amélie Ravel
Concertation	Définir les modalités d'association des acteurs, des personnes publiques associées, des citoyens	Mireille Mounard	Severine Léon
Communication	Définir les modalités de communication de la démarche SCoT (liens aux EPCI, communes...)	Véronique Chaize	Severine Léon
Cahiers des charges	Constitution des cahiers des charges AMO avant consultation	Jacques Merchat	Amélie Ravel Antoine Baranne

Des contacts plus approfondis seront pris entre l'équipe technique et les élus référents afin de déterminer les prochaines étapes de travail sur chacun de ses chantiers.

Les élus n'ayant pas pu assister au comité de pilotage peuvent faire part de leurs souhaits d'intégrer l'un de ses chantiers par retour de mail.

#### **4-Retour sur la rencontre avec la DDT 07**

- Présentation de l'appel à projet SCoT 2015 : modalités – calendrier, impact sur le budget.

L'Etat a renouvelé une forme d'appel à projets SCoT Ruraux pour cette année 2015.

Cela permettrait d'obtenir de la DGD (dotation globale de décentralisation) majorée afin d'atteindre les 100 000 euros.

Le dossier à remplir et à envoyer à la DDT n'est pas très conséquent, l'équipe technique y travaille : descriptif du territoire, échéancier de la prise de compétence, descriptif des principaux enjeux du territoire.

Proposition à rendre fin janvier à la DDT, pour échanges jusqu'à mi février (l'envoi final se fait à la DDT qui transfère à la DREAL).

Etant donné les délais, le dossier sera envoyé aux membres du comité de pilotage pour informations.

## **5-Ressources humaines**

- Recrutement en cours : retour sur les candidatures, organisation du jury de sélection ;

Une quarantaine de candidatures reçues. 7 auditions prévues.

Le jury de recrutement est composé de : Mireille Mounard, Véronique Chaize, Jacques Merchat, Amélie Ravel et Antoine Baranne.

**La date retenue est le 03 février après midi.**

## **6-Communication**

- Proposition de méthode de communication auprès des EPCI au 1er semestre : dans l'objectif de mieux partager les objectifs du SCoT, il est proposé au groupe de travail de réaliser une tournée des EPCI. Double objectif : présenter l'équipe technique en charge du SCoT et faire le point sur les études disponibles par EPCI pour mise à jour;

Les membres du COPIL répondent favorablement à cette proposition. L'équipe technique prendra contact avec Madame Chaize, référente du groupe de travail communication afin de définir les modalités et le format.

## **7-Informations diverses**

- Journée Regards Croisés : suite au dernier Comité de pilotage SCoT, il a été rappelé l'importance d'apprendre à se connaître, d'avoir une vision partagée du territoire de SCoT et de créer une dynamique de groupe. Le Pays de Lamastre souhaitait également participer à cette journée et avoir des points d'études sur son intercommunalité ; La journée devra s'organiser sur un seul parcours avec un seul groupe composé d'élus du Comité de pilotage, des chargés de mission du SMEOV et du CAUE 07. Un repas sera organisé dans un bistrot de pays. Le parcours qui avait été proposé une remontée de la vallée de l'Eyrieux depuis la vallée du Rhône en parcourant les 4 intercommunalités jusqu'à la Communauté de communes du Pays de Lamastre. La journée "regards croisés" est une journée de travail pour échanger sur les thématiques SCoT et chercher à dégager les enjeux prioritaires. Il ne s'agit pas d'une visite commentée par des techniciens.

Les élu(e)s du groupe de travail souhaitent que la Journée Regards Croisés se déroule le 30 avril prochain ; cette date doit être validée par le CAUE07 qui accompagne le SMEOV sur cette action.

- Urba-sessions PNR/CAUE : le PnR des Monts d'Ardèche et le CAUE 07 ont lancé une session de formation à l'urbanisme auprès des élus et techniciens du territoire. Sessions destinées notamment aux "nouveaux" élus, cherchant à **s'initier au monde de l'urbanisme** et à acquérir **les premières clefs de compréhension**. Ces sessions sont gratuites. Le nombre de places étant limité, **l'inscription est obligatoire**.

Inscriptions par mail au : [caue-07@wanadoo.fr](mailto:caue-07@wanadoo.fr)

Pour tout renseignement : 04 75 64 36 04

### **"Le b.a.-ba de l'urbanisme" 18h - 20h**

Vinezac, le 22 janvier 2015, salle culturelle du Château

Andance, le 27 janvier 2015, salle communale Grasset

Privas, le 29 janvier 2015, CAUE de l'Ardèche

St-Agrève, le 3 février 2015, salle F. Roux, Pl. du temple

Présentation diagnostic territoire par la DDT 07; La DDT se propose de venir exposer son pré-diagnostic/analyse du territoire Centre Ardèche.

Le comité de pilotage valide cette proposition. Eventuellement pour le prochain comité de pilotage si la DDT est disponible.

- Dates des prochains Comité de pilotage :

Il est proposé de conserver le jeudi soir ce qui avait été acté lors d'un précédent comité de pilotage.

Prochaine date: **19 février**, 19 mars, 16 avril, 21 mai, 18 juin